



5 Km 250 et 10 km (boucle de 5 km)
 Rue Sadi Carnot, Rue A. France, Rue A. Ponnelle, Rue du Dr Leleu,
 Place de Gaulle, Rue du Halage, Chemin des Bateliers, Parc de la
 Gare d'eau, Rue du Halage, Rue du Dr Leleu, Rue A. Ponnelle,
 Rue A. France, (2^{ème} boucle 10km), Grand Place.

PARCOURS

Départ

**2^{ème} boucle
10 km**

Arrivée

Bulletin d'inscription
 (À REMPLIR EN CAPITALES)

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse email :

Année de naissance : Sexe :

Licencié Fédération F.F.A. N° de licence :

Licencié Fédération autre que F.F.A. N° de licence :

Club :

- M'inscrits à la course :
- Poussin & école d'athlétisme = 2 €
 - 5 km 250 = 8 €
 - 5 km 250 Marche nordique = 3 €
 - 2 km 400 = 3 €
 - 10 km = 9 €

Je joins le montant de mon inscription par chèque à l'ordre de Artois Athlétisme

Envoi postal : Artois Athlétisme - BP 165 - 62403 Béthune Cedex
 ou MH Leroy - 3, rue Jean Mace 62660 Beuvry

Inscriptions en ligne : www.asport-timing.com ou www.le-sportif.com
 (avant le 24 octobre 2018 minuit)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses. Je joins à mon bulletin d'inscription la photocopie certifiée conforme du certificat médical ou, si je suis licencié(e), la photocopie de ma licence.

Signature obligatoire

BÉTHUNE
 SMART CITY

MARCHE NORDIQUE
 5,250KM SANS CLASSEMENT

26^e FOULÉES de l'amitié



2019 DIMANCHE 27 OCTOBRE GRAND'PLACE

BETHUNE.FR @villebethune

COURSE SUR ROUTE / OUVERT À TOUS

- 9h00 : POUSSINS sans classement
- 9h20 : BENJAMINS & MINIMES 2,4 km
- 9h45 : POPULAIRES 5,250 km
- 10h00 : MARCHE NORDIQUE 5,250 km
- 10h45 : POPULAIRES 10 km
- 11h00 : COURSE GRATUITE ENFANTS
 TOUR DE LA GRAND PLACE
 DÉGUISEMENTS HALLOWEEN

1€ SUR LES DOSSARDS DES 5,250 ET 10 KMS
 SERA REVERSÉ AU PROFIT DE APF HANDICAP

TOMBOLA SUR LES DOSSARDS
 DES 5,250 ET 10 KMS

Création/Impression : service communication - Ville de Béthune



RÉSULTATS 2018

5,250 km MASCULIN

1. Karim DEMBRI 18'00
2. Stéphane BOSSART 18'04

5,250 km FÉMININ

1. Nassima SABOUR 20'18
2. Wendy ODEDERKENART 20'35

10 km MASCULIN

1. Julien CITERNE 32'16
2. Thierry MATHISSART 32'35
3. Benjamin RYCKELYNCK 32'37

10 km FÉMININ

1. Nassima SABOUR 39'33
2. Cléa LELIEVRE 41'55
3. Sandrine MARTEL 43'09

ARTICLE 1

La Ville de Béthune, le quartier de Catorive, avec le concours d'Artois-Athlétisme, organisent les 26^e Foulées de l'Amitié. Les courses sont ouvertes à toute personne, licenciée ou non.

ARTICLE 2

Horaires et catégories :

- 9H00 : 1,430 km poussins 2008/2009 et école d'athlétisme 2010/2012
- 9H20 : 2,400 km benjamins et minimes 2004/2007
- 9H45 : 5,250 km nés eq 2001 et avant
- 10H45 : 10 km populaires 2001 et avant

ARTICLE 3

Une assurance responsabilité civile a été contractée pour l'organisation de cette épreuve par la Ville de Béthune à la S.M.A.C.L. à Niort.

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation hors stade de la Fédération

RÉGLEMENT

Française d'Athlétisme (FFA) seront acceptés soit :

Pour les licenciés, une copie de :

- La licence FFA ou Triathlon
- La licence compétition de FCF, FSGT et UFOLEP avec mention « athlétisme »
- La licence UNSS ou UGSEL, si je suis engagé par l'établissement scolaire ou l'association sportive.

Pour les non licenciés ou autre licence sportive :

- Une copie du certificat médical, datant de moins d'1 an avec la mention « non contre-indication à la course à pied ou de l'athlétisme en compétition ».

ARTICLE 4

Sécurité : elle est assurée par les secouristes de la Croix Rouge. Chaque carrefour est protégé par des commissaires de course.

ARTICLE 5

Le droit d'inscription est fixé à :

- 2 € pour école athlétisme et poussins
- 3 € pour le 2,400 km et le

5,250 km marche nordique
• 8 € pour le 5,250 km et 9 € le 10 km

Majoration de 2 € en cas d'inscription le jour de la course. Clôture des inscriptions une demi-heure avant le départ de chaque course.

ARTICLE 6

Les dossards sont à retirer Le samedi 26 octobre de 10h à 18h au magasin DECATHLON - Z.A. ACTIPOLIS 62232 FOUQUIERES et le dimanche 27 octobre, à partir de 8h sur la Grand'Place.

ARTICLE 7

Parcours urbain et dans le parc de loisirs de la Gare d'eau. Ravitaillement aux 5,250 km et 10 km.

ARTICLE 8

Remise des récompenses à 12h30 sauf pour le 2,400 km remise des récompenses à 10h15 sous le chapiteau du Beffroi.

- 1 paire de manchettes aux 900 premiers inscrits

• Coupe aux 3 premiers des 2,400 km, 5,250 km et 10 km

Prix non cumulables entre différentes catégories. Pas de glissement entre les récompenses. Coupe ou trophée pour l'association ou l'entreprise la plus représentée. De même, coupe ou trophée pour l'association ou l'entreprise la mieux classée.

ARTICLE 9

Les résultats seront consultables sur les sites de la Ville de Béthune : www.ville-bethune.fr, et d'Artois Athlétisme : www.quomodo.com/arts-athletisme www.asport-timing.com www.le-sportif.com

ARTICLE 10

Droit à l'image :

Votre inscription vaut autorisation pour que d'éventuelles photos soient utilisées dans le cadre de l'information municipale ou sportive.

PRIMES EN CARTES CADEAUX DÉCATHLON

2,4 km SCRATCH

MASCULIN ET FÉMININ

- 1^{er} : 30 €
- 2^e : 20 €
- 3^e : 15 €

5,250 km SCRATCH

MASCULIN ET FÉMININ

- 1^{er} : 80 €
- 2^e : 60 €
- 3^e : 40 €
- 1^{er} JUNIOR : 20 €
- 1^{er} CADET : 20 €
- 1^{er} MASTER : 20 €

10 km SCRATCH

MASCULIN ET FÉMININ

- 1^{er} : 150 €
- 2^e : 100 €
- 3^e : 80 €
- 4^e : 50 €
- 5^e : 30 €
- 1^{er} JUNIOR : 20 €
- 1^{er} CADET : 20 €
- 1^{er} MASTER 1 : 50 €
- 1^{er} MASTER 2 : 50 €
- 1^{er} MASTER 3 : 50 €



INSCRIPTIONS & RETRAIT DES DOSSARDS :

Le samedi 26 octobre de 10h à 18h au magasin DECATHLON - Z.A. ACTIPOLIS - 62232 FOUQUIÈRES et le dimanche 27 octobre à partir de 8h Grand'Place

CONTACTS :

Artois Athlétisme (06 81 66 74 83) ou Ville de Béthune, service des Sports (03 21 63 00 55 du lundi au vendredi) www.ville-bethune.fr - mhleroy.artois-athletisme.wanadoo.fr

Clôture des inscriptions 30 mn avant chaque course
Attention passage à l'heure d'hiver